

## **Inefficacité de la perception de taxes municipales de la mairie de la commune VI du District de Bamako**

## **Inefficiency in the collection of municipal taxes by the town hall of commune VI of the District of Bamako**

**BALLO Issa**

Enseignant-chercheur

Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB)  
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)  
Centre Universitaire en Recherche Economique et Sociale (CURES)  
**issasballo@yahoo.fr**

**GUINDO Laya Amadou**

Enseignant-chercheur

Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB)  
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)  
Centre Universitaire en Recherche Economique et Sociale (CURES)  
**layaamadou@yahoo.fr**

**BERTHE Bakary**

Enseignant-chercheur

Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB)  
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)  
Centre Universitaire en Recherche Economique et Sociale (CURES, Mali)  
**bberthe8@gmail.com**

**Yacouba TRAORE**

Enseignant-chercheur

Centre de Formation et Perfectionnement en Statistique (CFP-STAT)  
**yactra@yahoo.fr**

**Date de soumission** : 03/09/2022

**Date d'acceptation** : 18/01/2023

**Pour citer cet article** :

BALLO. I & AL.(2023) .« Inefficacité de la perception de taxes municipales de la mairie de la commune VI du District de Bamako », Revue Française d'Économie et de Gestion « Volume 4 : Numéro 1 » pp : 426 – 441.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



## Résumé

Ce manuscrit vise à expliquer l'inefficacité de la perception de taxes municipales de la mairie de la commune VI du District de Bamako. L'atteinte de cet objectif a nécessité le choix de la méthode quantitative. La taille de notre échantillon est de Soixante-cinq personnes pour la validation des hypothèses formulées. Nous avons opté pour les enquêtes comme stratégie de collecte des données. Le choix de l'échantillon est fait par la méthode non probabiliste et la technique de choix raisonné. L'échantillon est composé du 1<sup>er</sup> Adjoint au maire, des régisseurs de recettes et de tous les agents de recouvrement de la mairie de la commune VI du District de Bamako. Les enquêtés ont tous pu répondre au questionnaire. Les données ont fait l'objet d'une analyse bivariée descriptive accompagnée par des tests de khi-deux. Les résultats ainsi trouvés corroborent que le recouvrement de taxes municipales de la mairie de la commune VI du District de Bamako est inefficace. Nos résultats indiquent aussi que la mairie de la commune VI fait face à des difficultés de mobilisation de taxes.

**Mots clés :** Taxes municipales ; commune ; perception ; mairie ; District de Bamako.

## Abstract

This manuscript aims to explain the inefficiency of the collection of municipal taxes of the town hall of the commune VI of the District of Bamako. The achievement of this objective required the choice of the quantitative method. The size of our sample is 65 people for the validation of the hypotheses formulated. We opted for surveys as the data collection strategy. The choice of the sample is made by the non-probabilistic method and the technique of reasoned choice. The sample is composed of the 1st Deputy Mayor, the revenue managers and all the collection agents of the town hall of commune VI of the District of Bamako. All respondents were able to answer the questionnaire. The data were subjected to descriptive bivariate analysis accompanied by chi-square tests. The results thus found corroborate that the collection of municipal taxes of the town hall of the commune VI of the District of Bamako is inefficient. Our results also indicate that the town hall of commune VI faces difficulties in mobilizing taxes.

**Keywords :** Municipal taxes; common; perception; city hall; District of Bamako.

## Introduction

Les décennies 1980 et 1990 ont été en Afrique de l'Ouest et à Madagascar les années du changement avec l'avènement de la démocratie, l'organisation d'élections pluralistes et la mise en place de structures institutionnelles nouvelles (Bertrand et Montagne, 2008).

Ces décennies ont été marquées dans ces pays par le processus de décentralisation afin, d'accroître la démocratie locale, de rapprocher les services publics des populations et de promouvoir le développement local à travers une approche participative (Ballo, Bagayoko, Guindo et Berthé 2021).

S'agissant du cas spécifique du Mali, la nouvelle Constitution de la 3<sup>ème</sup> République du 25 février 1992 a donné une place centrale à la décentralisation à travers le renforcement du cadre institutionnel, concernant les collectivités territoriales (Diarra, 1995). Sur la base de cette nouvelle Constitution, des lois organiques ont permis le découpage administratif et territorial suivant : 08 régions, 49 cercles, 703 collectivités décentralisées et le District de Bamako (Sonia, 2010).

Le District de Bamako, collectivité territoriale, est régi par la Loi 96-025 du 21/02/1996 portant statut particulier caractérisé par l'existence de sept (7) Collectivités Territoriales superposées : le District de Bamako et les six (6) communes (Kassibo 1997).

La commune VI du District de Bamako avec ses dix quartiers, de par sa superficie (8 882 hectares) et sa population (682 479 habitants) occupe la première place parmi les six communes du District (DNPM<sup>1</sup>). De ce fait, elle fait face à d'énormes charges qu'elle résout avec ses ressources propres.

Ainsi, depuis 2002, la mairie de la commune VI du District de Bamako comme les autres communes, est légalement chargée de la gestion du développement économique, social et culturel. Pour ce faire, l'Etat doit lui assurer un transfert progressif des compétences et des ressources financières nécessaires en vue de soutenir le renforcement de capacités, de gouvernance et de gestion locale. En ce sens, la Loi n° 93-008 modifiée par la Loi n°96-056 du 16 octobre 1996, déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales (Ballo, Diabaté et Guindo, 2022), dispose que « tout transfert de compétences à une collectivité doit être accompagné du transfert concomitant par l'Etat à celle-ci des ressources et

---

<sup>1</sup> Direction nationale de la population du Mali, novembre 2020.

moyens nécessaires à l'exercice normal de ces compétences » (Lois et Décrets de la décentralisation au Mali, 6<sup>ème</sup> Edition 2009).

Malgré les ressources et les moyens nécessaires alloués par l'Etat et les ressources propres à mobiliser par les collectivités locales, aujourd'hui, la mairie de la commune VI du District de Bamako est confrontée à des problèmes de mobilisation des ressources qui lui sont propres. Ces problèmes sont encore non résolus dans la commune VI du District et résultent en partie des facteurs suivants :

- Le faible engagement des élus locaux dans la gestion efficace et efficiente des affaires courantes de la commune ;
- La faiblesse des ressources financières et la difficulté de leur mobilisation ;
- L'inefficacité de la perception de taxes municipales ;
- Le manque de formation adéquate des agents de recouvrement ;
- Le faible rendement des services administratifs.

Les effets qui en découlent sont également nombreux et engendrent beaucoup de dysfonctionnements :

- La mauvaise gouvernance ;
- Les détournements de fonds ;
- L'incapacité de la commune à assurer convenablement la couverture des charges publiques.

A travers ce papier, nous voulons expliquer l'inefficacité de la perception de taxes municipales de la mairie de la commune VI du District de Bamako.

Pour atteindre l'objectif de ce manuscrit, notre problématique s'articule autour de deux questions fondamentales, à savoir : le système du recouvrement de taxes municipales de la mairie de la commune VI est-il efficace ? Quelles sont les difficultés liées au recouvrement de taxes municipales de la commune VI du District de Bamako ?

Dans ce document de recherche, nous cherchons à mener une recherche quantitative prônant une vérification ou une non vérification sur le terrain des hypothèses formulées.

Pour répondre à cette problématique formulée plus haut, notre étude sera structurée de la façon suivante : la première partie est consacrée à la revue de la littérature, la deuxième partie traite la méthodologie de l'étude, quant à la troisième partie, elle met en exergue l'analyse des résultats et discussion.

## 1. Revue de la littérature

Nous consacrons cette partie de notre recherche aux concepts de taxes communales et aux difficultés liées au recouvrement de taxes municipales.

### 1.1. Concepts de taxes communales

La capacité plus ou moins importante des communes à lever des impôts sur les ressources des contribuables (ménages, entreprises, associations...), symbolise par excellence le pouvoir fiscal dont dispose les communes (Tschipnang, 2019). Les taxes sur ces ressources fiscales représentent en effet, l'une des manifestations les plus visibles de leur autonomie.

L'autonomie des collectivités territoriales dépend en partie, de la mobilisation et de la gestion des ressources dont elles disposent. Au Mali, les ressources mobilisables des collectivités locales sont entre autres : les recettes fiscales locales ; les recettes non fiscales locales ; les transferts ; les emprunts et les dons. Pour cette étude, nous nous intéresserons seulement aux recettes fiscales locales. Ces recettes fiscales locales sont constituées des impôts et taxes régies par le Code général des impôts et par la Loi particulière (Grégoire, Emilie et Gérard, 2015).

Le cadre légal de la décentralisation au Mali confère aux collectivités le droit de s'administrer librement et de gérer le développement économique, social et culturel. La commune VI du District de Bamako est une collectivité décentralisée dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière comme les autres collectivités territoriales du Mali (Lois et Décrets de la décentralisation au Mali, 6<sup>ème</sup> Edition 2009). Mettre la finance au service du développement constitue un enjeu pour de nombreux organismes internationaux, chercheurs et autres parties prenantes dans le domaine du développement (Nations Unies, 2020). De ce fait, pour assurer son fonctionnement et exécuter les différents plans de développement communal, la commune doit mobiliser les ressources financières locales (Samaké 2021). Cette mobilisation des ressources nous renvoie à la notion de taxe communale.

La notion de taxe communale a été mentionnée par Tschipnang, (2019) en ces termes : « la taxe communale est définie comme le prélèvement réalisé par la commune sur les moyens tant des personnes physiques que des personnes morales se situant sur son territoire ou y ayant des intérêts, afin de l'utiliser à des services d'utilité publique (c'est un impôt) ». Ces impôts locaux sont prélevés par la commune.

Les collectivités décentralisées du Mali disposent d'une fiscalité locale et des budgets provenant de diverses sources, à savoir les transferts de l'Etat pour appuyer la décentralisation ainsi que les ressources propres (impôts et taxes locales) mobilisées par ces collectivités décentralisées. La mobilisation des ressources propres doit permettre aux collectivités

décentralisées de couvrir convenablement ses charges. Malheureusement, les ressources propres mobilisées des collectivités décentralisées restent toujours inefficaces pour leur bon fonctionnement. Chambas, Brun et Graziosi, (2007) ont mentionné également « qu'un examen global dans les différents pays africains met en évidence un faible niveau des ressources propres recouvrées (moins de 1% du PIB) et aussi une distribution fortement biaisée en faveur des collectivités urbaines les plus importantes ».

Afin de répondre à la première question de notre problématique précédemment mentionnée dans l'introduction, nous formulons l'hypothèse suivante : le système de recouvrement de taxes municipales de la mairie de la commune VI du District de Bamako serait inefficace.

### **1.2. Difficultés liées aux recouvrements de taxes municipales**

Le recouvrement de taxes locales connaît un niveau faible dans les collectivités décentralisées du Mali ces dernières années.

La faible mobilisation des ressources intérieures est généralement imputée au bas niveau des revenus, à des facteurs démographiques et à la structure des marchés financiers, éléments sur lesquels il est généralement difficile d'agir dans le court et moyen terme. On a donc souvent supposé qu'il fût irréaliste d'atteindre une progression importante et durable de la mobilisation des ressources intérieures en Afrique. Cette mobilisation accrue des ressources intérieures étant ainsi présentée comme « l'option dure » pour remédier au déficit de ressources de l'Afrique (Aryeetey, 2004).

Le constat est que dans la plupart des collectivités décentralisées en Afrique, la difficulté de la législation fiscale se double d'une inadéquation des procédures qui ne prennent pas suffisamment en compte la faible culture fiscale et surtout l'analphabétisme de la majorité des contribuables comme des administrés plus généralement (Yonaba, 2012).

Cependant, l'inadéquation des moyens matériels, humains et administratifs de mobilisation des ressources des collectivités décentralisées en Afrique, en général et au Mali en particulier, constitue un handicap au bon fonctionnement de ces collectivités. Notons que la mairie de la commune VI du District de Bamako a des difficultés à recouvrer ses ressources propres. Face à des complexités de mobilisation de ses ressources, la commune VI est dans l'incapacité d'assurer convenablement ses charges.

Pour mieux appréhender la deuxième question de notre étude, nous avons retenu l'hypothèse qui suit : la mairie de la commune VI du District de Bamako serait confrontée à des problèmes de mobilisation de taxes municipales.

## **2. Méthodologie de recherche**

Nous voulons comprendre à travers cet écrit, l'inefficacité de la perception de taxes municipales de la mairie de la commune VI du District de Bamako.

### **2.1. Modèle de recherche**

Il est important pour nous de répondre à la question suivante : pourquoi la perception de taxes municipales de la mairie de la commune VI du District de Bamako est-elle inefficace ? La réponse à cette question délicate passe certainement par la confirmation ou l'infirmité des hypothèses retenues et énoncées plus haut.

En effet, un chercheur a plusieurs approches méthodologiques pour conduire sa recherche. Selon Yin (1994) Yin dans (Ballo, Diallo & Guindo, 2022), les chercheurs ont la possibilité de choisir entre cinq stratégies de recherche : les expériences, les enquêtes, l'analyse d'archives, les études historiques et les études de cas. Dans cette étude, la méthode que nous avons adoptée pour la validation ou l'invalidation des hypothèses est l'approche quantitative. Ainsi, nous avons choisi le questionnaire comme stratégie de collecte et d'analyse des données permettant de valider ou d'invalider les hypothèses (Ballo, Diallo & Guindo, 2022). La collecte des données à l'aide du questionnaire est le mode de collecte le plus répandu dans les recherches quantitatives, alors que les recherches qualitatives privilégient l'entretien et l'observation (Ballo, Diabaté et Guindo 2022).

Le choix de la mairie de la commune VI du District de Bamako comprenant dix centres de recouvrement élargit notre population cible composée essentiellement du Premier Adjoint au maire chargé des finances, des régisseurs des recettes, et de tous les agents de recouvrement. Nous voulons recueillir des informations pertinentes sur le recouvrement de taxes municipales auprès d'eux, cela justifie notre choix à faire le recours à la méthode quantitative.

### **2.2. Échantillonnage**

Notre échantillonnage est non probabiliste et est fait par la méthode du choix raisonné dans une population mère constituée du Premier Adjoint au maire chargé des finances, des régisseurs des recettes, et des agents de recouvrement. Un échantillon constitué par choix raisonné se fait selon des critères théoriques où le jugement du chercheur détermine les critères (Thiéart, 2007).

Nous avons choisi comme critères, les différents types d'acteurs, décideurs et travailleurs. Nous avons adressé le questionnaire à soixante-cinq (65) personnes. L'enquête sur le terrain a été réalisée en deux mille vingt et un et actualisée en début d'année deux mille vingt et deux. Toutes les personnes enquêtées ont répondu favorablement à notre questionnaire (tableau 1).

**Tableau 1 : Echantillon**

Premier Adjoint au maire	Régisseur des recettes	Agent de recouvrement	Total
1	10	54	<b>65</b>

**Source : Auteurs**

Pour valider ou invalider nos hypothèses, nous avons fait une analyse bivariée descriptive des résultats par le biais des tests de khi-deux. Ces analyses ont été réalisées grâce au logiciel Statistical Package for Social Sciences (SPSS) version 21.

### **3. Analyse des résultats et discussion des résultats**

Cette partie de ce manuscrit de recherche est consacrée à l'analyse et discussion des résultats.

#### **3.1. Analyse des résultats**

Cette partie de ce document porte sur l'analyse des données à travers SPSS version 21 pour la validation ou l'invalidation de nos hypothèses.

##### **3.1.1. Tests de khi-deux pour la validation de l'hypothèse 1**

Les tests de khi-deux ont été utilisés par le biais de croisement des variables pour confirmer ou infirmer notre hypothèse 1 : le système de recouvrement de taxes municipales de la mairie de la commune VI du District de Bamako serait inefficace.

Le tableau 2 corrobore le tri croisé entre l'efficacité du recouvrement et les outils adéquats du recouvrement.

**Tableau 2 : Tri croisé entre l'efficacité du recouvrement et les outils adéquats du recouvrement**

Indicateur		Inadéquations des outils du recouvrement		Total
		Oui	Non	
Inefficacité du recouvrement	Oui	53	0	53
	Non	5	7	12
<b>Total</b>		<b>58</b>	<b>7</b>	<b>65</b>

**Source : Auteurs**

D'après le tableau 2, cinquante-trois enquêtés sur soixante-cinq ont confirmé que le recouvrement est inefficace. Ils ont favorablement répondu que les outils utilisés par la commune VI dans le cadre du recouvrement sont inadéquats. Le tableau 3 présente leurs tests de khi-deux.

**Tableau 3 : Tests du khi-deux entre l'efficacité du recouvrement et les outils adéquats du recouvrement**

	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	34,648 <sup>a</sup>	1	0, 000

**Source : Données de notre enquête**

Le tableau 3 ci-dessus indique un résultat très significatif statistiquement : Khi-deux = 34,648 ; Ddl = 1, P = 0, 000. La valeur de P est inférieure à 0,05. L'interprétation des résultats montre qu'il existe une forte dépendance entre la variable « efficacité du recouvrement » et la variable « outils adéquats du recouvrement ».

Le tableau 4 présente le croisement entre l'inefficacité du recouvrement et la gestion du recouvrement.

**Tableau 4 : Tri croisé entre l'inefficacité du recouvrement et la gestion du recouvrement**

Indicateur		Gestion du recouvrement		Total
		Oui	Non	
Inefficacité du recouvrement	Oui	0	53	53
	Non	5	7	12
<b>Total</b>		<b>5</b>	<b>60</b>	<b>65</b>

**Source : Auteurs**

Le tableau 4, signale que les cinquante-trois répondants ayant confirmé l'inefficacité du recouvrement, ont répondu par négation qu'il n'y a pas une bonne gestion de recouvrement dans la mairie de la commune VI. Leurs tests de khi-deux sont présentés dans le tableau 5.

**Tableau 5 : Tests de khi-deux entre l'inefficacité du recouvrement et la gestion du recouvrement**

	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	23,924 <sup>a</sup>	1	0,000

**Source : Auteurs**

Il ressort de l'analyse un résultat statistiquement très significatif : Khi-deux = 23,924 ; Ddl = 1, P = 0, 000. La valeur de P est inférieure à 0,05. L'interprétation des résultats annonce que la variable « inefficacité du recouvrement » dépend véritablement de la variable « gestion du recouvrement ».

Dans le tableau 6 nous avons le tri croisé entre l'inefficacité du recouvrement et les difficultés de mobilisation de taxes municipales.

**Tableau 6 : Croisement entre l'inefficacité du recouvrement et les difficultés de mobilisation de taxes municipales**

Indicateur		Difficultés de mobilisation de taxes municipales		Total
		Oui	Non	
Inefficacité du recouvrement	Oui	38	15	53
	Non	12	0	12
<b>Total</b>		<b>50</b>	<b>15</b>	<b>65</b>

**Source : Données de notre enquête**

Le tableau ci-dessus montre que cinquante-trois enquêtés ont confirmé que le recouvrement de taxes municipales de la mairie de la commune VI du District de Bamako est inefficace. Parmi eux, trente-huit ont corroboré que l'inefficacité du recouvrement est liée aux difficultés de mobilisation de taxes municipales. Leurs tests de khi-deux certifient cette dépendance dans le tableau 7.

**Tableau 7 : Tests du khi-deux entre l'inefficacité du recouvrement et les difficultés de mobilisation de taxes municipales**

	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	4,415 <sup>a</sup>	1	0,036

**Source : Données de notre enquête**

Le tableau 7 montre que la différence entre les deux variables est significative statistiquement. Khi-deux = 4,415 ; Ddl = 1, P = 0, 036. Cette analyse révèle une association entre les deux variables.

À la lumière de ce qui précède, nous constatons que l'inefficacité du recouvrement dépend de :

- (1) L'inadéquat des outils du recouvrement ;
- (2) La mauvaise gestion du recouvrement ;
- (3) Des difficultés de mobilisation de taxes municipales.

La variable « inefficacité du recouvrement » dépend de ces trois variables. Donc, le recouvrement de taxes de la mairie de la commune VI est inefficace. Ce qui correspond à notre hypothèse 1 qui exprime que le système de recouvrement de taxes municipales de la mairie de la commune VI du District de Bamako serait inefficace.

### 3.1.2. Tests de khi-deux pour la validation de l'hypothèse 2

Nous avons utilisé les tests de khi-deux pour la validation de notre hypothèse 2 qui montre que la mairie de la commune VI du District de Bamako serait confrontée à des problèmes de mobilisation de taxes municipales.

Le tableau 8 indique le croisement entre les difficultés de mobilisation de taxes municipales et les agents de recouvrement inadéquats.

**Tableau 8 : Croisement entre les difficultés de mobilisation de taxes municipales et les agents de recouvrement inadéquats**

Indicateur		Agent de recouvrement inadéquat		Total
		Oui	Non	
Difficultés de mobilisation de taxes municipales	Oui	38	12	50
	Non	15	0	15
<b>Total</b>		<b>53</b>	<b>12</b>	<b>65</b>

**Source : Auteurs**

Le tableau 8 certifie que cinquante personnes parmi les enquêtés ont répondu que la mairie de la commune VI du District de Bamako est confrontée à des difficultés de mobilisation de taxes communales. Trente-huit d'entre eux sont d'accord que la plupart des agents de recouvrement n'ont pas le niveau requis pour faire le recouvrement. Cette analyse montre une association entre les deux variables. Le tableau 9 présente à cet effet, leurs tests de khi-deux.

**Tableau 9 : Tests du khi-deux entre les difficultés de mobilisation de taxes municipales et les agents de recouvrement inadéquats**

	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	4,415 <sup>a</sup>	1	0,036

**Source : Données de notre enquête**

Le tableau 9, annonce que Khi-deux = 4,415, Ddl = 1, P = 0,036. La valeur de P est inférieure à 0,05. La différence entre les deux variables est très significative statistiquement. La variable « difficultés de mobilisation de taxes municipales » et la variable « agents de recouvrement inadéquats » sont donc liées. Par conséquent, les difficultés de mobilisation de taxes communales de la mairie de la commune VI du District de Bamako sont dues en partie à la non qualification des agents de recouvrement.

Le tableau 10 met en exergue le tri croisé entre les difficultés de mobilisation de taxes municipales et le manque de sensibilisation des contribuables.

**Tableau 10 : Croisement entre les difficultés de mobilisation de taxes municipales et le manque de sensibilisation des contribuables**

Indicateur		Manque de sensibilisation des contribuables		Total
		Oui	Non	
Difficultés de mobilisation de taxes municipales	Oui	49	1	50
	Non	11	4	15
<b>Total</b>		<b>60</b>	<b>5</b>	<b>65</b>

**Source : Données de notre enquête**

Il révèle de l'analyse du tableau 10 que quarante-neuf parmi les cinquante enquêtés ayant confirmé que la mairie de la commune VI a des problèmes de mobilisation de taxes municipales, trouvent qu'il y a un manque de sensibilisation des contribuables. Le tableau 11 annonce à cet égard, leurs tests de khi-deux.

**Tableau 11 : Tests du khi-deux entre les difficultés de mobilisation de taxes municipales et le manque de sensibilisation des contribuables**

	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	9,887 <sup>a</sup>	1	0,002

**Source : Données de notre enquête**

Le tableau 11 ci-dessus montre un résultat significatif : Khi-deux = 9,887, Ddl = 1, P = 0,002. La valeur de P est inférieure à 0,05. La différence entre les deux variables est très significative statistiquement. L'interprétation des résultats indique une association entre la variable « difficultés de mobilisation de taxes municipales » et la variable « manque de sensibilisation des contribuables ».

Au regard de ce qui précède, nous constatons que les difficultés de mobilisation de taxes municipales sont liées d'une part, à l'inadéquation des agents de recouvrement et d'autre part, au manque de sensibilisation des contribuables pour le paiement de taxes communales.

A la lumière de ces résultats, nous confirmons notre deuxième hypothèse qui stipule que la mairie de la commune VI du District de Bamako serait confrontée à des problèmes de mobilisation de taxes municipales.

### 3.2. Discussion des résultats

La mairie de la commune VI est une collectivité décentralisée ayant une autonomie financière. Elle est chargée de gérer les affaires courantes de la commune. Pour faire face à ses charges,

elle doit mobiliser les ressources financières qui lui sont propres. Parmi ses ressources, les taxes municipales jouent un rôle prépondérant. Ainsi, le système de recouvrement de taxes municipales doit être adapté. A cet effet, nous avons fait des analyses pour savoir si réellement ce système de recouvrement est efficace.

Il ressort de l'analyse des données que le système de recouvrement de taxes municipales de la mairie de la commune VI du District de Bamako est inefficace. Cette inefficacité de recouvrement est due aux facteurs suivants :

- (1) L'inadéquation des outils du recouvrement ;
- (2) La mauvaise gestion du recouvrement ;
- (3) Des difficultés de mobilisation de taxes municipales.

Nous attestons que nos résultats convergent vers ceux de Chambas, Brun et Graziosi, (2007) qui ont mentionné également « qu'un examen global dans les différents pays africains met en évidence un faible niveau des ressources propres recouvrées (moins de 1% du PIB) et aussi une distribution fortement biaisée en faveur des collectivités urbaines les plus importantes ».

L'analyse révèle également que la mairie de la commune VI du District de Bamako fait face à des problèmes de mobilisation de taxes municipales. Ces difficultés de mobilisation sont dues d'une part, à l'inadéquation des agents de recouvrement et d'autre part, au manque de sensibilisation des contribuables pour le paiement de taxes communales.

Ces résultats obtenus de notre analyse vont dans le même sens que ceux de Yonaba, (2012) qui certifie ceci : « le constat est que dans la plupart des collectivités décentralisées en Afrique, la difficulté de la législation fiscale se double d'une inadéquation des procédures qui ne prennent pas suffisamment en compte la faible culture fiscale et surtout l'analphabétisme de la majorité des contribuables comme des administrés plus généralement ».

### **Conclusion**

L'inadéquation des outils de recouvrement, la mauvaise gestion du recouvrement et des difficultés de mobilisation de taxes municipales, prouvent à suffisance que le système de recouvrement de taxes municipales de la mairie de la commune VI du District de Bamako, mis en place par les responsables est inadapté. Par conséquent, la commune VI doit se doter d'un système de recouvrement plus efficace lui permettant d'avoir autant de recettes fiscales communales. La mobilisation de recettes fiscales communales est butée à des difficultés. Ces difficultés sont entre autres l'inadéquation des agents de recouvrement et le manque de sensibilisation des contribuables pour le paiement de taxes communales. La commune VI doit

recruter des agents qualifiés et sensibiliser continuellement les contribuables pour le paiement et l'importance de taxes dans la commune.

Par cette étude, nous avons voulu expliquer l'inefficacité de la perception de taxes municipales de la mairie de la commune VI du District de Bamako.

Cette recherche n'est pas exempte de limites. Au cours de cet exercice, nous avons rencontré un certain nombre de limites qu'il admet de les énumérer.

Ainsi, premièrement, la taille de notre échantillon n'est pas faite sur la base de méthodes statistiques, mais, sur la base de choix raisonné en tenant compte de notre connaissance du champ de la recherche ; deuxièmement, nous n'avons pas fait une recherche documentaire pour avoir des données secondaires ; troisièmement, les responsables choisis dans notre échantillon ont été la cible la plus difficile à atteindre pendant plusieurs mois, retardant de facto l'avancement des travaux (Ballo, Diabaté et Guindo, 2022). Malgré que tous les enquêtés ont répondu au questionnaire, nous n'avons pas pu avoir accès aux données existantes sur le recouvrement ; quatrièmement, les données ont fait l'objet d'une analyse bivariée descriptive accompagnée par des tests de khi-deux (Ballo, Diabaté et Guindo, 2022). Cependant, nous n'avons pas pu utiliser le coefficient de contingence, les corrélations, etc.

En termes de contribution managériale, nos résultats aident les autorités de la commune VI du District de Bamako à prendre conscience de se doter d'un système de recouvrement plus efficace afin d'améliorer le niveau de leurs recettes fiscales. S'agissant de la contribution théorique, ce travail enrichi la littérature existante de difficultés de mobilisation des ressources dans les collectivités décentralisées. Quant au plan méthodologique, notre travail apporte un plus dans la vulgarisation de la méthode quantitative.

Il convient comme voies futures de recherche, d'exploiter ce même terrain en intégrant toutes les collectivités décentralisées urbaines du Mali.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **❖ Articles de revue**

1. Ballo, I., Diabaté, A. et Guindo, L.A (2022), « Nécessité des pratiques d'audit interne dans les collectivités décentralisées du District de Bamako », Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 5 : Numéro 2 » pp : 469-493.
2. Ballo, I., Bagayoko, N., Guindo, L.A. et Berthé, B. (2021) « Organisation de la fonction d'audit interne dans les collectivités décentralisées du Mali : cas du District de Bamako », Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit « Volume 5 : numéro 4 » pp : 184-201.

3. Ballo, I., Diallo, H.A. & Guindo, L.A., (2022), « Intégration des pratiques d'audit interne dans la gestion des communes et du District de Bamako ». International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, « Volume 3, Issue 3-2 (2022), pp. 382-395 ».
4. Bertrand, A. et Montagne, P. (2008) « Domianialité, fiscalité et contrôle : la gouvernance locale contractuelle des ressources renouvelables dans un contexte de décentralisation (Niger, Mali et Madagascar) », Mondes en développement « Volume : 1 Numéro : 141 », pp : 11-28.
5. Diarra, E., (1995), « Constitution et Etat de droit au Mali », Revue Juridique et Politique : indépendance et coopération 49 (3) 252-284.
6. Samaké, I., (2021) « Problématique de la mobilisation des ressources propres des collectivités : cas des commune III et V du District de Bamako », Revue Recherches Africaine « Numéro spécial 29 ».
7. Sonia L., (2010), « Mali : la politique de décentralisation à l'heure de l'agenda de Paris pour l'efficacité de l'aide », Politique Africaine 4(120), 129-152.
8. Yonaba, S., (2012), « Le recouvrement des recettes publiques dans les états africains : un état des lieux préoccupant », Revue française d'Administration. « Volume 4 : Numéro 144 » pp : 1043-1051.

#### ❖ Livres

1. Thiétart, R A., et coll. (2007), « Méthodes de recherche en management ». Dunod, 3<sup>ème</sup> édition.
2. Yin R.K. (1994), « Case Study Research, Design and Methods », 2<sup>è</sup> édition, Sage publication.

#### ❖ Lois et décrets

1. Lois et Décrets de la décentralisation au Mali, 6<sup>ème</sup> Edition 2009.

#### ❖ Webographie

1. Aryeetey E, (2004), « Financing Africa's future growth and development : some innovation. <https://www.g24.org> consulté le 27/07/2022.
2. Grégoire R.G., Emilie C et Gérard C., (2015), « Fiscalité locale et décentralisation », Fonds monétaire international (FMI), Département des finances publiques. <https://www.oecd.org> consulté le 01/09/2022.
3. Chambas, G., Brun, J.F et Graziosi, G.R., (2007), « La mobilisation de ressources propres locales en Afrique ». <https://www.diplomatie.gouv.fr> consulté le, 20/08/2022.

4. Kassibo B, (1997), « La décentralisation au Mali : Etat des lieux », Bulletin de l'APAD. <https://journals.openedition.org> consulté le 26/03/2022.
5. Nations Unies (2020) « La mobilisation de ressources financières en vue d'un développement inclusif et durable », 18 pages. <https://unctad.org> du 21/09/2022.
6. Tschipnang D., (2019), « Les taxes et redevances communales. Quelles marges financières pour le futur ? Le cas de la commune de Flémalle ». <http://lib.uliege.be> consulté le 03/08/2022.